Réformer le cours de philosophie et citoyenneté pour en faire une véritable boîte à outils du citoyen

Niveau de pouvoir :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Catégorie :

Enseignement

État des lieux :

En considérant que :

- En Belgique, il existe un cordon sanitaire politique vis-à-vis de l'extrême-droite depuis 1989.
- Le cordon sanitaire, tel qu'appliqué en Belgique, vise à exclure de toute alliance politique avec les partis d'extrême droite dont les positions, discours ou méthodes remettent en cause les principes démocratiques fondamentaux.
- En Belgique francophone – soit en Wallonie et à Bruxelles – est d'application un cordon sanitaire médiatique, en addition au cordon sanitaire politique.

- L'exercice inter-partisan d'un boycott clairement formulé et volontaire envers l'association à l'extrême-droite, et à son berceau idéologique qu'est le fascisme, est efficace.

- Historiquement, ce cordon sanitaire s'est concentré sur l'extrême droite en raison de ses dérives autoritaires, discriminatoires ou contraires aux droits humains.

- Notre jeunesse politique libérale ne remettra jamais en question l'application d'un cordon sanitaire politique envers l'extrême-droite.

- Le PTB/PVDA est officiellement apparenté à l'internationale communiste conformément à l'article 5 des Statuts actuels du parti.

- L'extrême gauche communiste porte, dans plusieurs de ses courants et organisations, une idéologie reposant sur l'abolition de la propriété privée, la collectivisation forcée des moyens de production, la limitation des libertés économiques et, dans certains cas, l'usage légitime de la violence pour atteindre ses objectifs politiques.

- Les expériences historiques de régimes se réclamant du communisme ont mené à des violations massives des droits humains, des restrictions sévères des libertés individuelles, la suppression du pluralisme politique et des millions de victimes.

- Certains mouvements d'extrême gauche en Europe continuent d'adopter des positions explicitement révolutionnaires, anti-libérales, anti-parlementaires ou favorables à la rupture brutale avec les institutions démocratiques.

Motivation de la proposition :

1. Comprendre nos institutions et participer à la démocratie
 Les élèves devraient acquérir une connaissance concrète du fonctionnement politique belge

et européen : rôle du Parlement, du Gouvernement, des différentes entités fédérées, des communes et des institutions européennes, fonctionnement des élections et rôle des différents niveaux de pouvoir.
Une attention particulière devrait être consacrée au fonctionnement des élections : qui peut voter, à quel âge, comment s'inscrire, comment se déroule un scrutin, comment sont répartis les sièges et quel est le rôle d'un élu.

2. Acquérir les bases de l'éducation financière et juridique
 Le cours devrait également donner aux jeunes les connaissances nécessaires pour aborder leur entrée dans la vie adulte : comprendre le fonctionnement de l'impôt et des cotisations sociales, lire un contrat, connaître les principales assurances, comprendre un contrat de travail ou un contrat étudiant, gérer un budget et connaître les principales démarches administratives.
3. Développer des compétences utiles au quotidien
 L'éducation à la citoyenneté doit également permettre aux élèves d'acquérir des compétences concrètes : prise de parole en public, rhétorique et argumentation, organisation et participation à un débat, recherche et vérification de l'information, éducation aux médias et compréhension des mécanismes de désinformation.
 Des formations pratiques, notamment aux premiers secours, pourraient également être intégrées au parcours.
4. Apprendre par la pratique
 Le cours devrait privilégier l'apprentissage par la mise en situation, à travers des simulations parlementaires, l'organisation de débats ou encore des élections fictives.
 Il devrait également sortir des murs de l'école, notamment par des visites du Parlement, d'institutions européennes ou d'un tribunal, et par l'intervention d'experts sur certaines matières.
5. Une formation commune à tous les élèves
 Cette formation citoyenne devrait être accessible à tous les élèves, quel que soit le réseau scolaire fréquenté, afin de garantir à chaque jeune un socle commun de connaissances et de compétences citoyennes.

Proposition concrète :

À travers cette réforme, le cours de philosophie et citoyenneté aurait vocation à devenir une véritable boîte à outils du citoyen : un cours où l'on apprend à comprendre les institutions, à exercer ses droits et ses devoirs, à gérer les premières démarches de la vie adulte, à s'informer, à débattre et à agir.

L'ambition est de passer d'une citoyenneté principalement étudiée en classe à une citoyenneté vécue et expérimentée.

Motion déposée par :

GT Enseignement